



NOTE D'INFORMATION

Expéditeur : Commission Régionale des Compétitions
 Destinataires : Correspondants des divisions régionales Seniors

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS REGLES DE PARTICIPATION & PENALITES

Réf. n° : NI20191009

Saison 2019/2020

Madame, Monsieur,

La Commission Régionale des Compétitions vous informe d'une clarification et d'une modification des règles de participation.

Devant les questions posées par certaines associations, la Commission Régionale des Compétitions a clarifié les règles de participation en rajoutant une ligne qui permet de dissocier sur les AST dans le cadre des CTC et des AST hors CTC.

De plus, une erreur s'était glissée dans les divisions Régionale 2 Féminine et Masculine et Régionale 3 Masculine sur le nombre maximum de joueurs JH (ou JN). Vous trouverez à cet effet les bons tableaux ci-après.

Pré-Nationale Masculine :

PRE-NATIONALE			
Nombre de joueurs autorisés :	7 minimum / 10 maximum		
Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence C1 ou T ou CAST / C1AST (hors CTC)	3	ESPOIRS: 5
	Licence ASP	0	
	Licence C	Sans limite	
	Licence AST CTC	5	
	Licence C2 ou C2AST	0	
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc BC	Sans limite	
	Vert VT	Sans limite	
	Jaune JN	2	OU 1
	Orange ON	0	OU 1

Pré-Nationale Féminine :

PRE-NATIONALE			
Nombre de joueurs autorisés :	7 minimum / 10 maximum		
Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence C1 ou T ou CAST / C1AST (hors CTC)	3	
	Licence ASP	0	
	Licence C	Sans limite	
	Licence AST CTC	5	
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc BC	Sans limite	
	Vert VT	Sans limite	
	Jaune JN	2	OU 1
	Orange ON	0	OU 1

Régionale 2 / 3 Masculine :

REGIONALE 2 / REGIONALE 3			
Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum		
Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence C1, C2 ou T ou CAST / C1AST / C2AST (hors CTC)	3	
	Licence C	Sans limite	
	Licence AST CTC	5	
	Licence ASP	0	
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc BC	Sans limite	
	Vert VT	Sans limite	
	Jaune JN/JH	4	OU 3 OU 2
	Orange ON/OH	0	OU 1 OU 2

Régionale 2 Féminine :

REGIONALE 2			
Nombre de joueurs autorisés :		10 maximum	
Type de licences autorisées : (nombre maximum)		Licence C1, C2 ou T ou CAST / C1AST / C2AST (hors CTC)	3
		Licence C	Sans limite
		Licence AST CTC	5
		Licence ASP	0
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc	BC	Sans limite
	Vert	VT	Sans limite
	Jaune	JN/JH	4 3 2
	Orange	ON/OH	0 OU 1 OU 2

Enfin, les règlements sportifs généraux de la FFBB s'imposent à la Ligue Régionale comme préciser dans les règlements sportifs généraux de la Ligue. Aussi, devant l'absence de pénalités fixées par la Ligue Régionale dans ces dispositions financières, les dispositions financières de la FFBB s'imposent à nous. Aussi, vous trouverez ci-dessous le tableau correspondant :



DISPOSITIONS FINANCIERES PREVUES PAR LA FFBB

Saison 2019/2020

NON-RESPECT DES REGLES DE PARTICIPATION

	1ère INFRACTION	2ème INFRACTION et suivantes
Non-respect de l'obligation d'inscrire au moins 7 joueurs sur FDM	Pénalité financière de 50 €	Pénalité financière de 100 € puis ouverture d'un dossier disciplinaire
Inscription sur la feuille de marque d'un joueur ne pouvant entrer en jeu (article 2.1 RSG)	Pénalité financière de 200 € par manquement constaté sur la FDM et notifié par la CRC	Ouverture d'un dossier disciplinaire
Type de licence non autorisé pour un entraîneur/entraîneur adjoint	Pénalité financière de 200 € par manquement constaté sur la FDM et notifié par la CRC	Ouverture d'un dossier disciplinaire
Participation d'un joueur sans statut CF/PN	Pénalité financière de 200 € par manquement constaté sur la FDM et notifié par la CRC	Ouverture d'un dossier disciplinaire
Couleur ou Numéro identitaire non autorisé pour un joueur(se)	Pénalité financière de 200 € par manquement constaté sur la FDM et notifié par la CRC	Ouverture d'un dossier disciplinaire

FORFAITS SPORTIFS

Forfait général après la date de clôture des engagements et avant la première journée de compétition	non-remboursement du 1er acompte versé lors de l'engagement (à savoir 20% de la somme totale = forfaits, eng. et contribution)
--	---

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Secrétariat de la Ligue C.R. Compétitions	Eric RODRIGUEZ Directeur Territorial	Jean-Jacques DESSAINT 1 ^{er} Vice-Président